



Région
Hauts-de-France

DEVELOPPEMENT HUMAIN ET DISPARITES TERRITORIALES

**RENCONTRE TERRITORIALE DU PIVER,
7 FÉVRIER, PARC ARKEOS, DOUAI**

Grégory MARLIER, Direction de la
Prospective et des Stratégies Régionales

- Recommandation de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (2009) : aller au-delà du PIB pour mesurer le niveau de développement d'un pays, le compléter par une offre d'indicateurs sur **le développement humain, le bien-être et la qualité de vie**

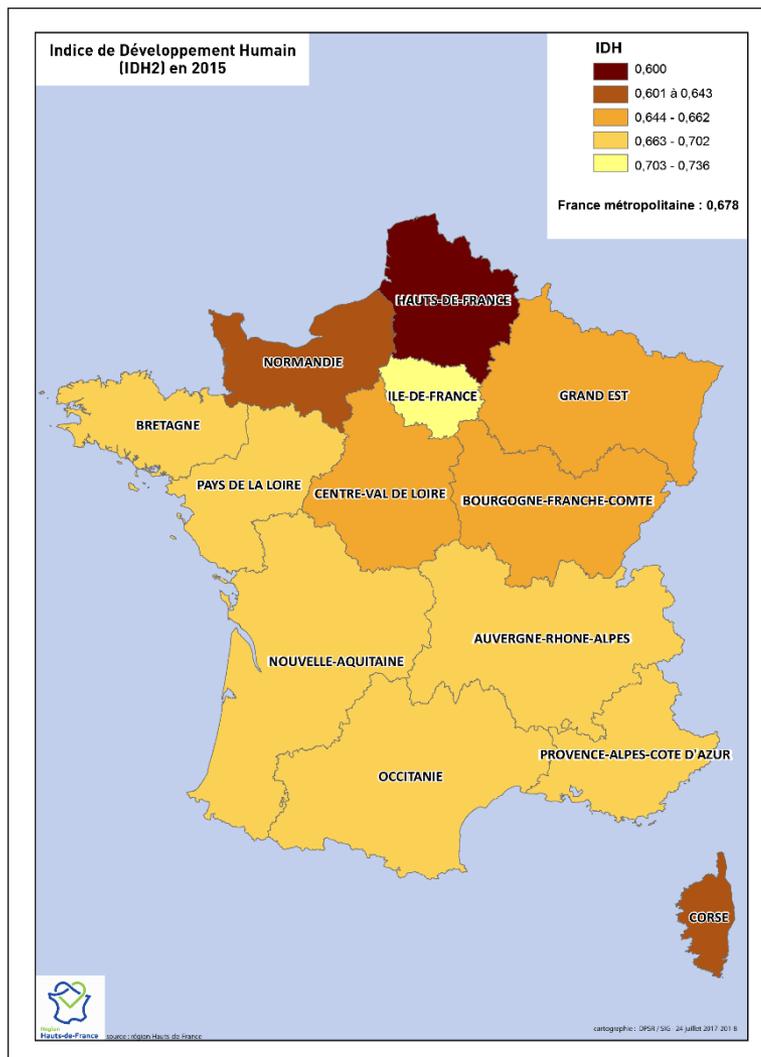
Bien-être
Qualité de vie



Des notions
subjectives

- dépendent des **conditions objectives** dans lesquelles se trouvent les personnes

L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH-2) : DES DISPARITÉS RÉGIONALES



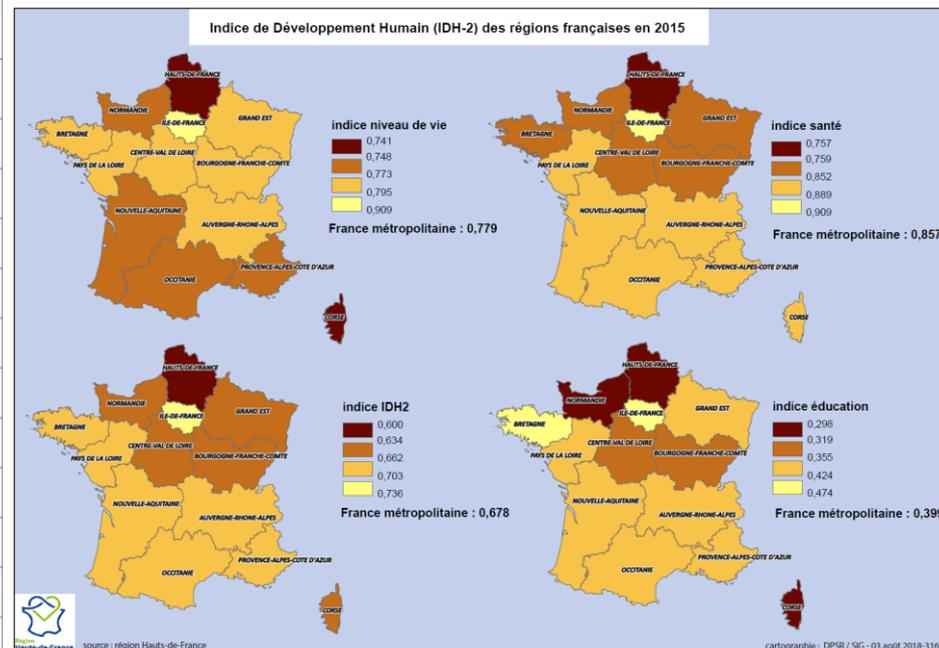
Qu'est-ce-que l'IDH-2 ?

L'IDH-2 est un indicateur composite formé de 3 sous-indices correspondant aux 3 dimensions retenues : santé, éducation et niveau de vie. Il correspond à une moyenne arithmétique de ces 3 sous-indices.

Dimensions du développement humain	Variables choisies	Valeur minimale	Valeur maximale	Mode de calcul
Santé	Espérance de vie à la naissance	65 ans	85 ans	Taux fixes Indice de santé = (espérance de vie - 65) / (85-65)
Éducation	Pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans sortie du système scolaire diplômée (Minimum CAP-BEP)	50 %	100 %	Taux fixes Indices d'instruction = (pourcentage de la population diplômée - 50) / (100-50)
Niveau de vie	Revenu disponible médian des ménages par unités de consommation (uc) (en \$ et PPA)	5 000 US\$	40 000 US\$	Taux variables Indice de niveau de vie = [log (revenu médian / uc) - log (5 000)] / [log (40 000) - log (5 000)]

L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH-2) : DES DISPARITÉS RÉGIONALES

Régions	Revenu disponible médian	Taux de diplômés	Espérance de vie H	Espérance de vie F	IDH-2 en 2015
Grand Est	20 502	69.1	75.6	84.2	0.661
Nouvelle Aquitaine	20 148	69.8	79.2	85.3	0.678
Auvergne Rhône-Alpes	21 231	71.1	79.9	85.5	0.702
Bourgogne-Franche Comté	20 340	67.5	78.5	84.9	0.654
Bretagne	20 511	72.6	78.2	84.9	0.688
Centre-Val de Loire	20 494	67.7	78.9	85	0.661
Corse	19 247	64.9	79.6	85.6	0.643
Ile-de-France	22 639	73.7	80.6	85.6	0.736
Occitanie	19 672	70.3	79.6	85.4	0.681
Hauts-de-France	18 982	65.1	76.7	83.4	0.600
Normandie	20 087	66	77.8	84.6	0.634
Pays de la Loire	20 391	70.7	79.1	85.6	0.687
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20 265	69.1	79.4	85.3	0.676
France Métropolitaine	20 566	69.9	79	85.1	0.678



En vert, les valeurs au-dessus de la moyenne métropolitaine ; en rouge les valeurs en dessous de la moyenne métropolitaine

Sources : Calculs DPSR

L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH-2) : DES DISPARITÉS RÉGIONALES

Régions	PIB/hab 2015 en €	PIB/hab 2015 rang	IDH-2 2015	IDH-2 rang 2015	Taux de pauvreté monétaire 2015 en %	Taux de pauvreté monétaire rang 2015	D9/D1 2015	D9/D1 rang 2015
Ile-de-France	55 227	1	0.736	1	15.9	9	4.5	13
Auvergne-Rhône-Alpes	31 639	2	0.702	2	12.8	3	3.4	9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	30 864	3	0.676	7	17.4	11	3.7	12
Pays de la Loire	29 424	4	0.687	4	11.2	2	2.8	1
Bretagne	27 838	5	0.688	3	11.2	1	2.9	2
Nouvelle-Aquitaine	27 657	6	0.678	6	13.7	6	3.1	6
Normandie	27 465	7	0.634	12	13.9	7	3.1	3
Occitanie	27 449	8	0.681	5	17.2	10	3.4	10
Grand-Est	27 378	9	0.661	9	14.6	8	3.4	8
Centre-Val de Loire	27 274	10	0.661	8	13.2	5	3.1	4
Corse	26 954	11	0.643	11	19.8	13	3.7	11
Bourgogne-Franche Comté	26 218	12	0.654	10	13.2	4	3.1	5
Hauts-de-France	26 095	13	0.600	13	18.6	12	3.3	7
France métropolitaine	33 409		0.678		14.9		3.5	

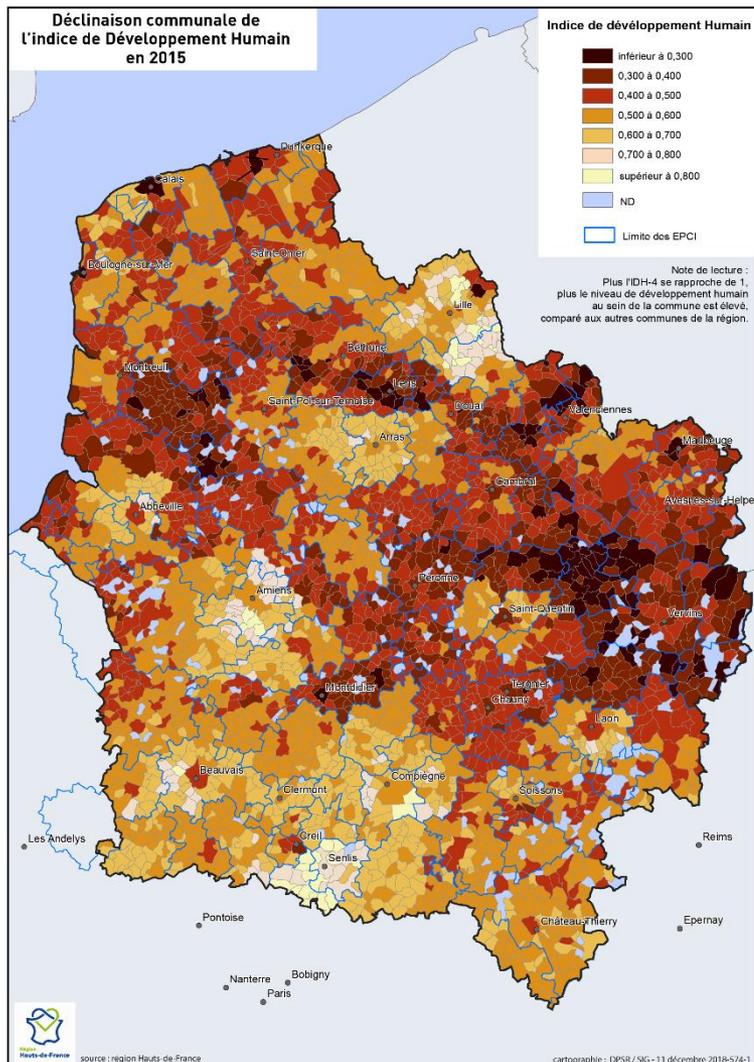
En vert, les valeurs plus favorables qu'en moyenne métropolitaine ; en rouge les valeurs moins favorables qu'en moyenne métropolitaine.

Taux de pauvreté monétaire : un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 60% de la médiane des niveaux de vie.

Le ratio D9/D1 rapporte le niveau de revenu minimum des 10 % les plus riches au revenu maximum des 10 % les plus pauvres.

Sources : Calculs DPSR

L'IDH-4 : UNE DÉCLINAISON COMMUNALE DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN



Qu'est ce que l'IDH-4 ?

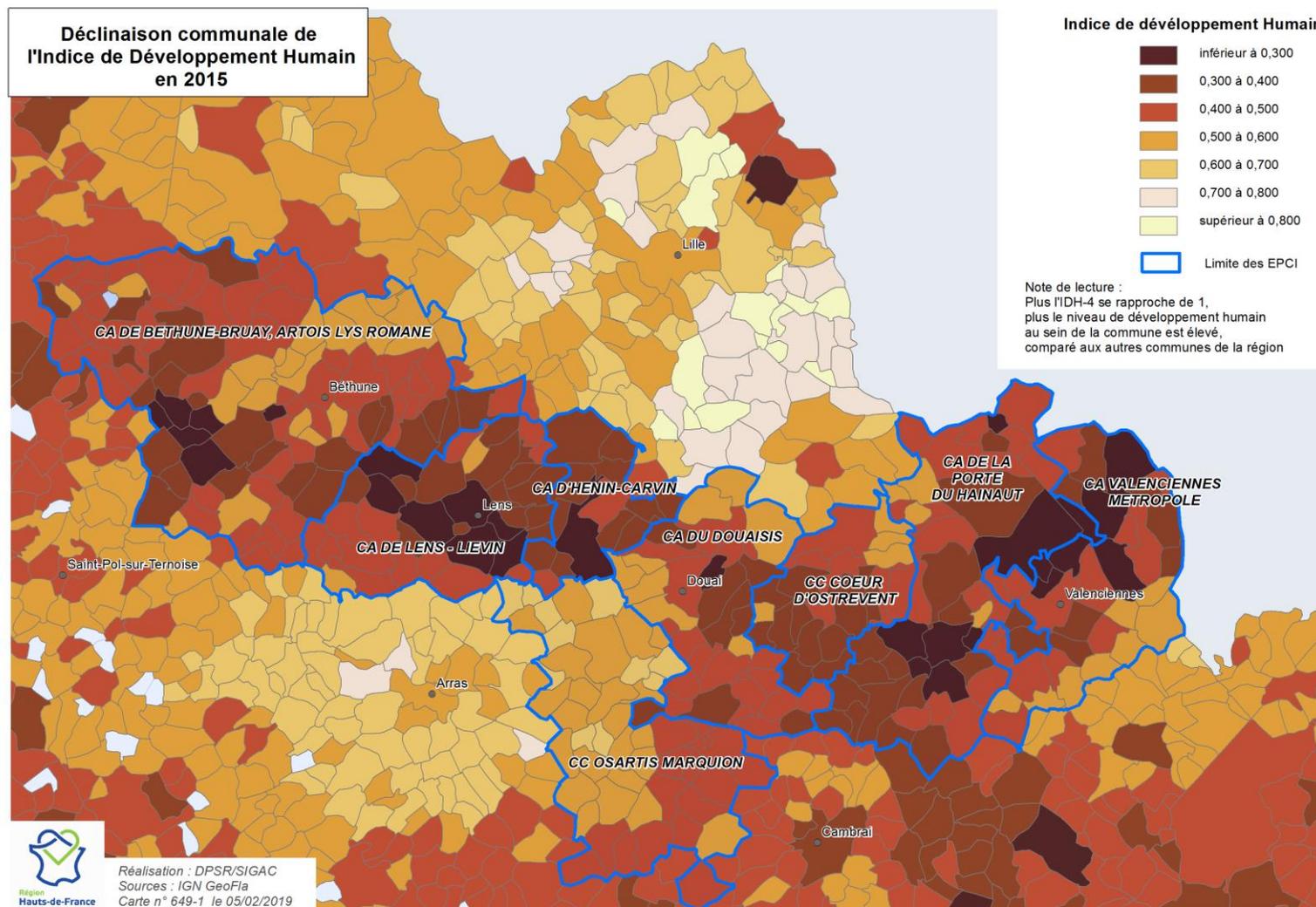
L'IDH-4 est un indicateur composite formé de 3 sous-indices correspondant aux 3 dimensions retenues : santé, éducation et niveau de vie. Il correspond à une moyenne arithmétique de ces 3 sous-indices.

Dimensions du développement humain	Variables choisies	Valeur minimale	Valeur maximale	Mode de calcul
Santé	Complément de l'indice Comparatif de mortalité (toutes causes)	Min observée	Max observée	Taux variables Indice de santé = $1 - \frac{ICM - \min}{\max - \min}$
Éducation	Pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans sortie du système scolaire, diplômée (Minimum BEP-CAP)	Min observée	Max observée	Taux variables Indice d'instruction = $\frac{\text{pourcentage de la population diplômée} - \min}{\max - \min}$
Niveau de vie	Revenu disponible médian des ménages par uc (en \$ et PPA)	Min observée	Max observée	Taux variables Indice de niveau de vie = $\frac{\log(\text{revenu médian} / \text{uc}) - \log(\min)}{\log(\max) - \log(\min)}$

L'IDH-4 : UNE DÉCLINAISON COMMUNALE DE L'INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN : ZOOM SUR LE BASSIN MINIER



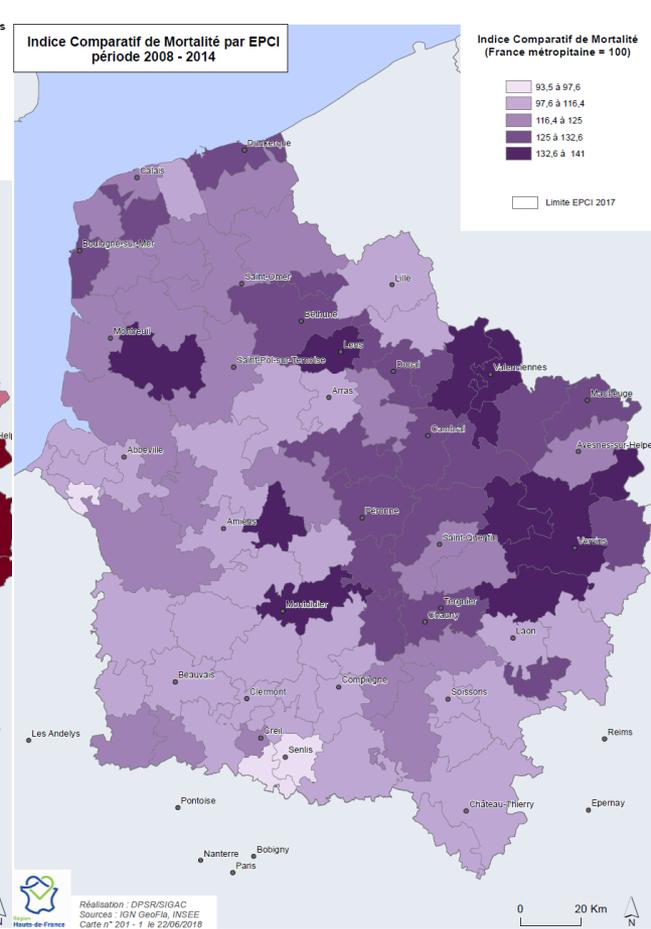
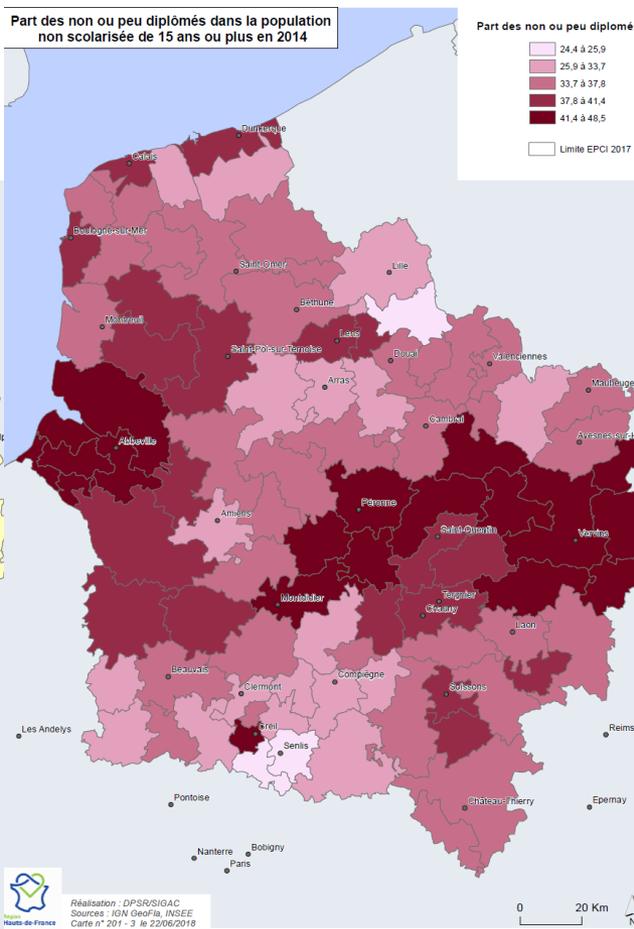
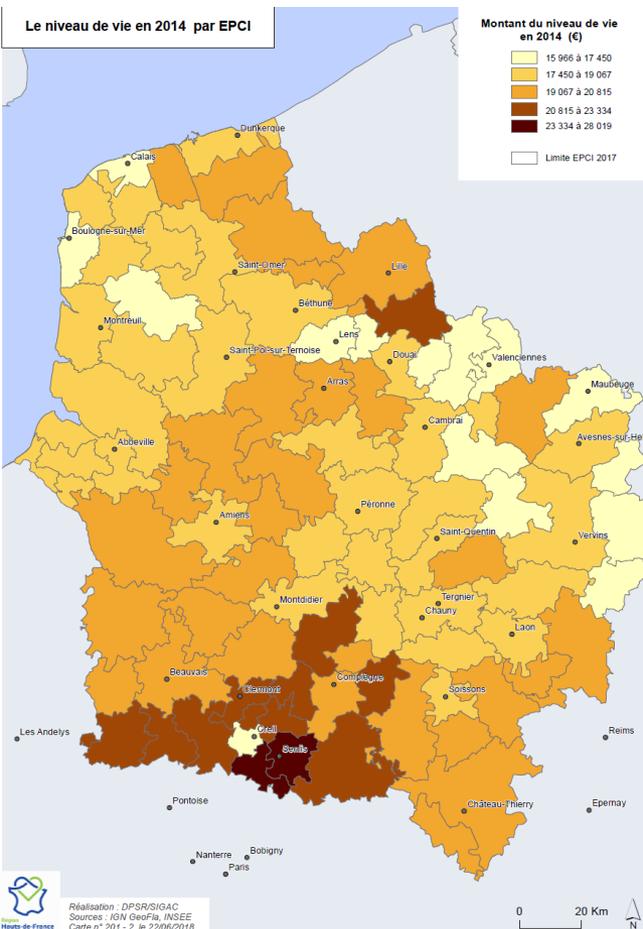
Région
Hauts-de-France



L'IDH-4 : UNE DÉCLINAISON COMMUNALE DE L'INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN : DIFFÉRENTES DIMENSIONS



Région
Hauts-de-France



L'IDH-4 : UNE DÉCLINAISON COMMUNALE DE L'INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN : DIFFÉRENTES DIMENSIONS

EPCI	EPCI avec une surmortalité toutes causes comprises entre 25% et 45%	EPCI ayant une surmortalité prématurée supérieure à 45%	Profil de l'EPCI en termes de vulnérabilité (IDH et Richesses économiques créées)
59 - CA Valenciennes Métropole			faible IDH
59 - CA de la Porte du Hainaut			faible IDH
59 - CA du Douaisis			
59 - CC Cœur d'Ostrevent			faible IDH et ratio richesse dégagée par habitant en retrait comparé à la moyenne régionale
62 - CA d'hénin-Carvin			faible IDH
62 - CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane			
62 - CA de Lens - Liévin			faible IDH
62 - CC Osartis Marquion			

UNE APPROCHE MACROÉCONOMIQUE « ACTIVITE-EMPLOI » COMME PREMIER DÉTERMINANT DES DISPARITÉS TERRITORIALES



Région
Hauts-de-France

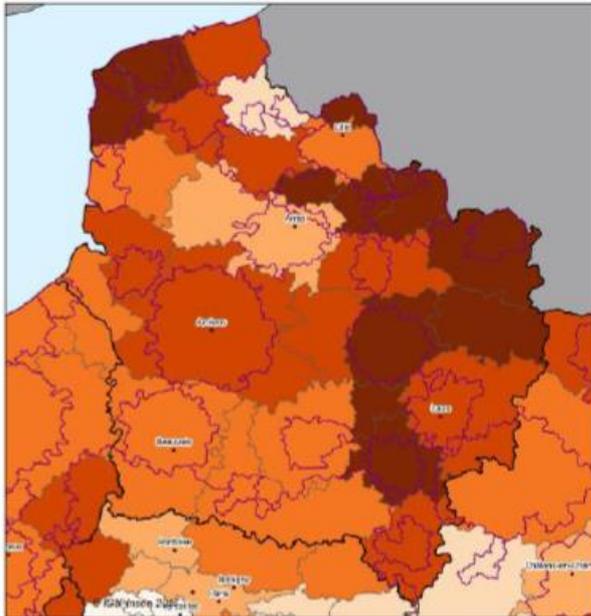
Taux de chômage annuel par zone d'emploi en 2016

Taux de chômage (en %) :

- 13,0 - 9ème décile métropolitain
- 11,2 - 3ème quartile métropolitain
- 9,6 - Médiane métropolitaine
- 8,3 - 1er quartile métropolitain
- 7,3 - 1er décile métropolitain

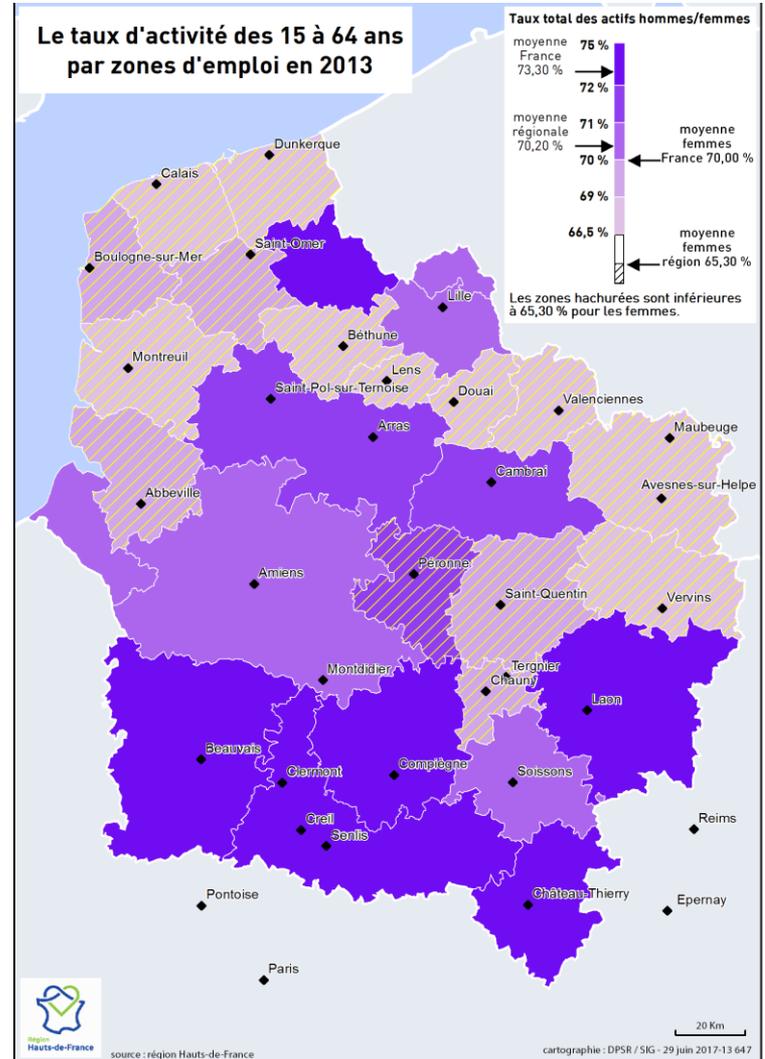
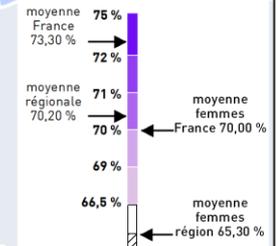
Sources : Insee, Taux de chômage localisé 2016

- Région
- Zone d'emploi
- Grande aire urbaine
- Chef-lieu département



Le taux d'activité des 15 à 64 ans par zones d'emploi en 2013

Taux total des actifs hommes/femmes



source : région Hauts-de-France

cartographie : DPSR / SGK - 29 juin 2017-13 647

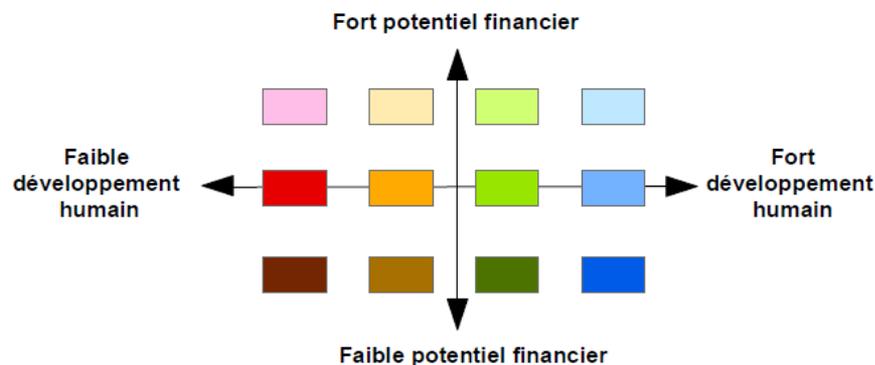
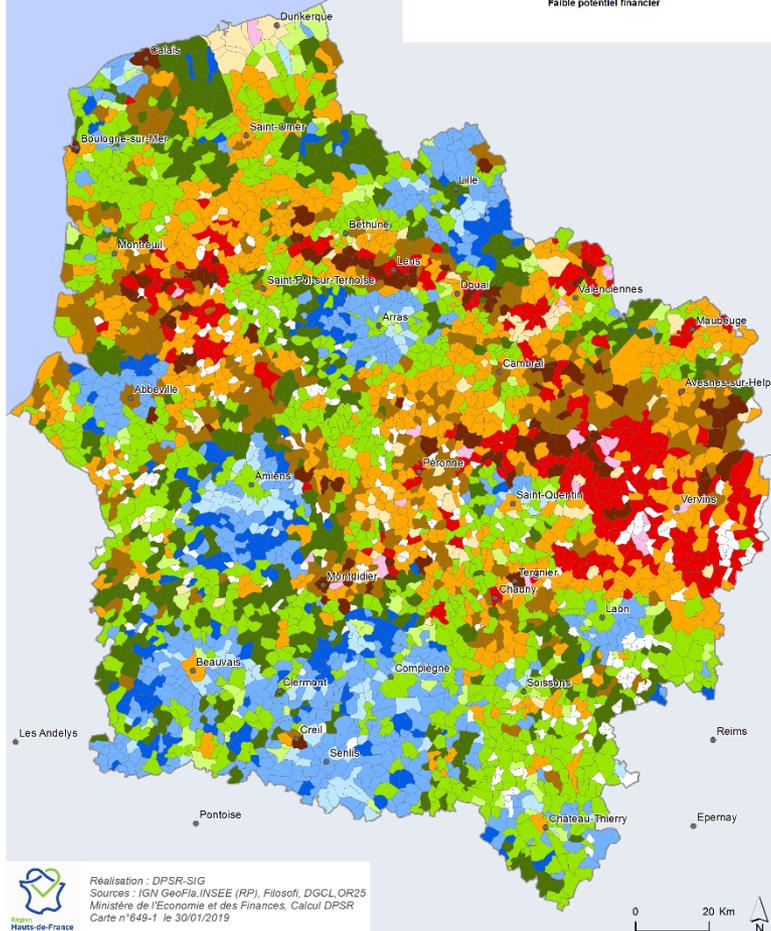
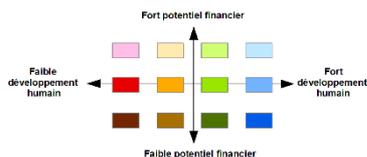


INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET RICHESSES ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES

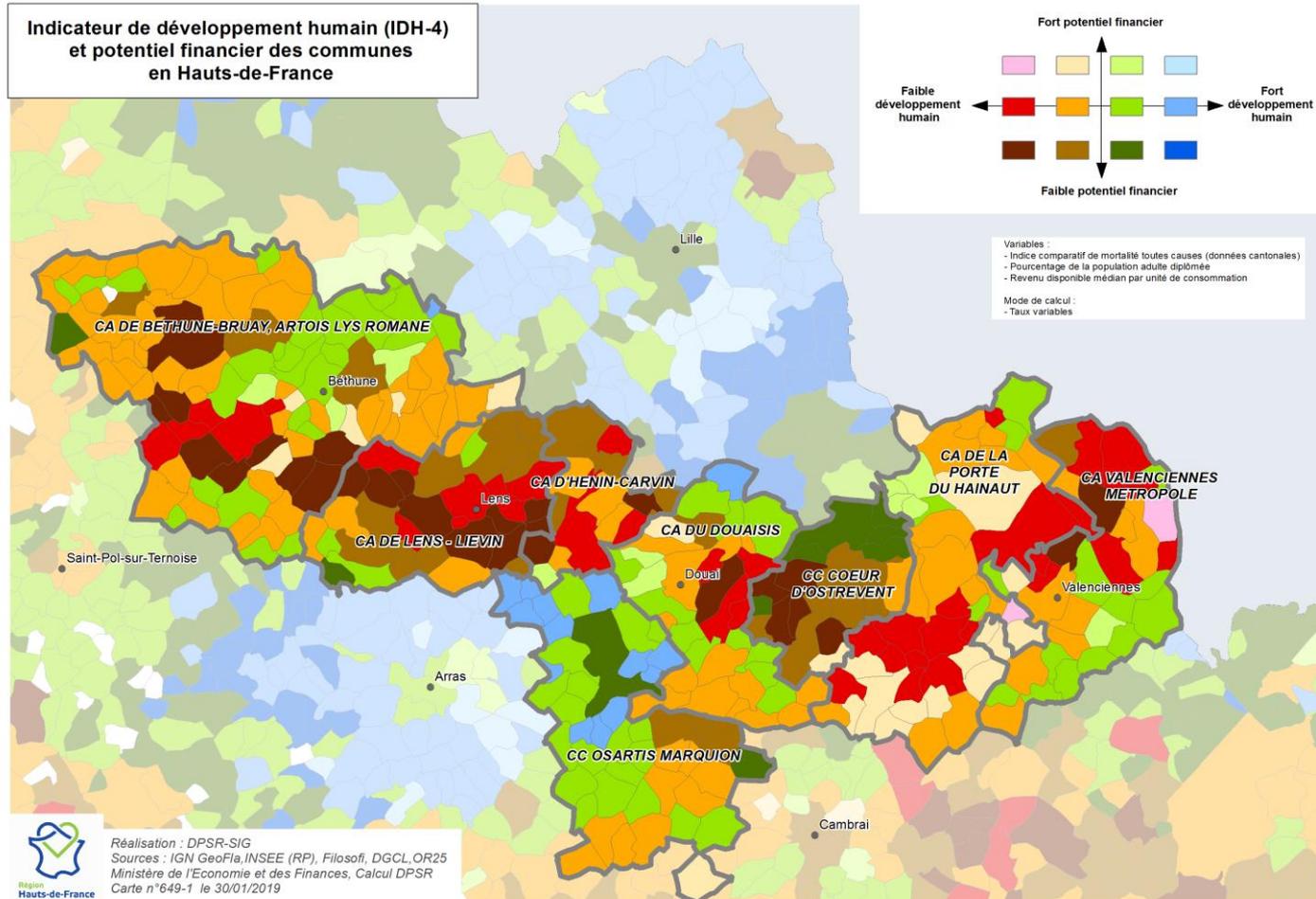
Indicateur de développement humain (IDH-4) et potentiel financier des communes en Hauts-de-France

Variables :
- Indice comparatif de mortalité toutes causes (données cantonales)
- Pourcentage de la population adulte diplômée
- Revenu disponible médian par unité de consommation

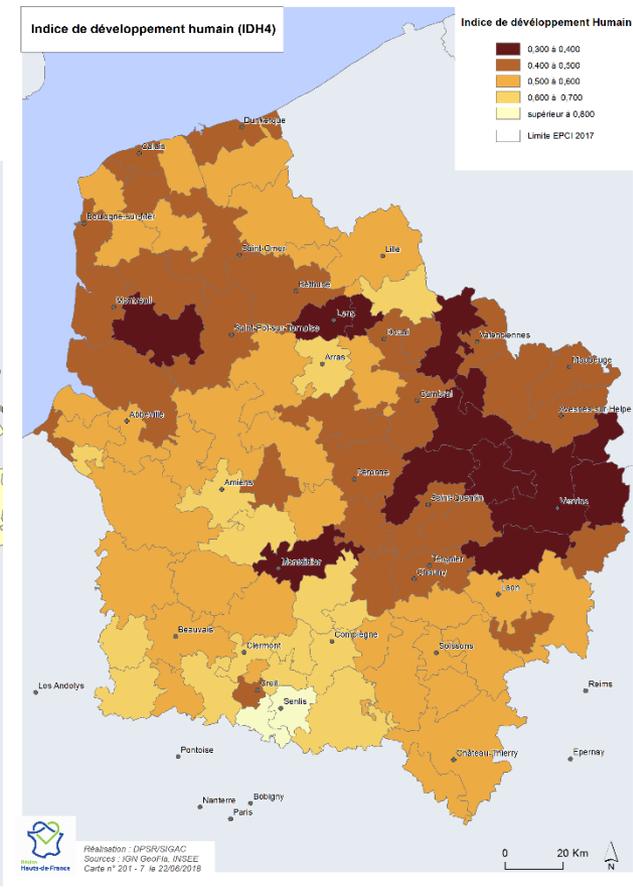
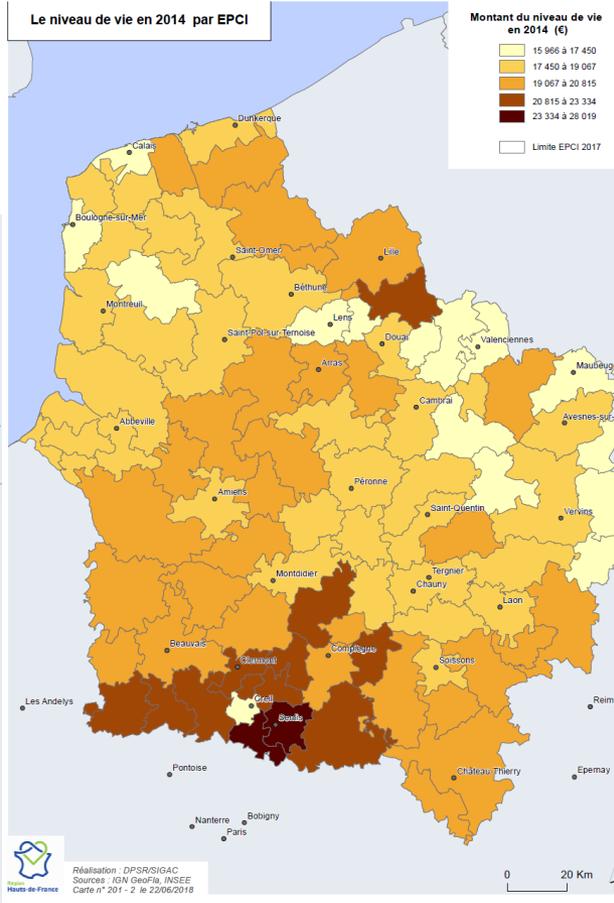
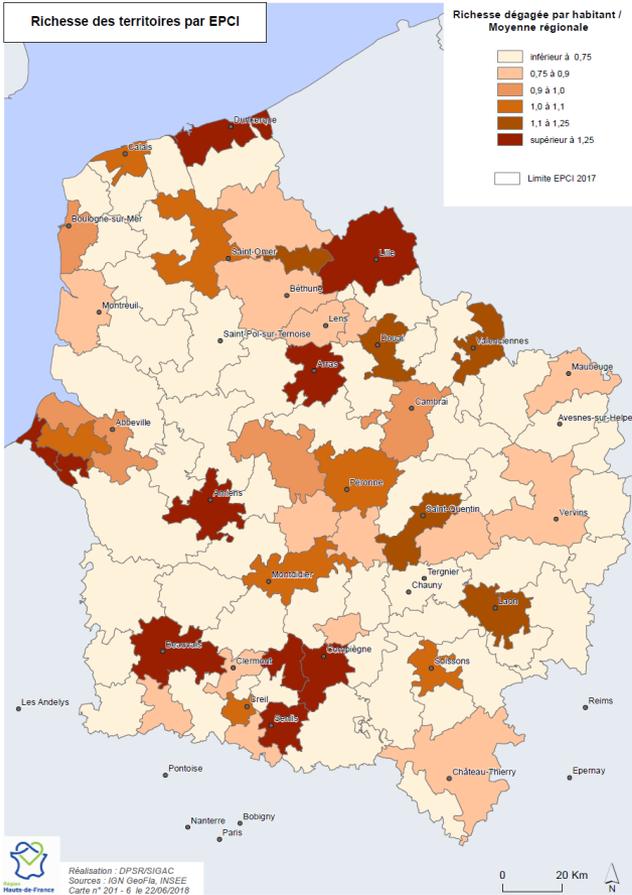
Mode de calcul :
- Taux variables



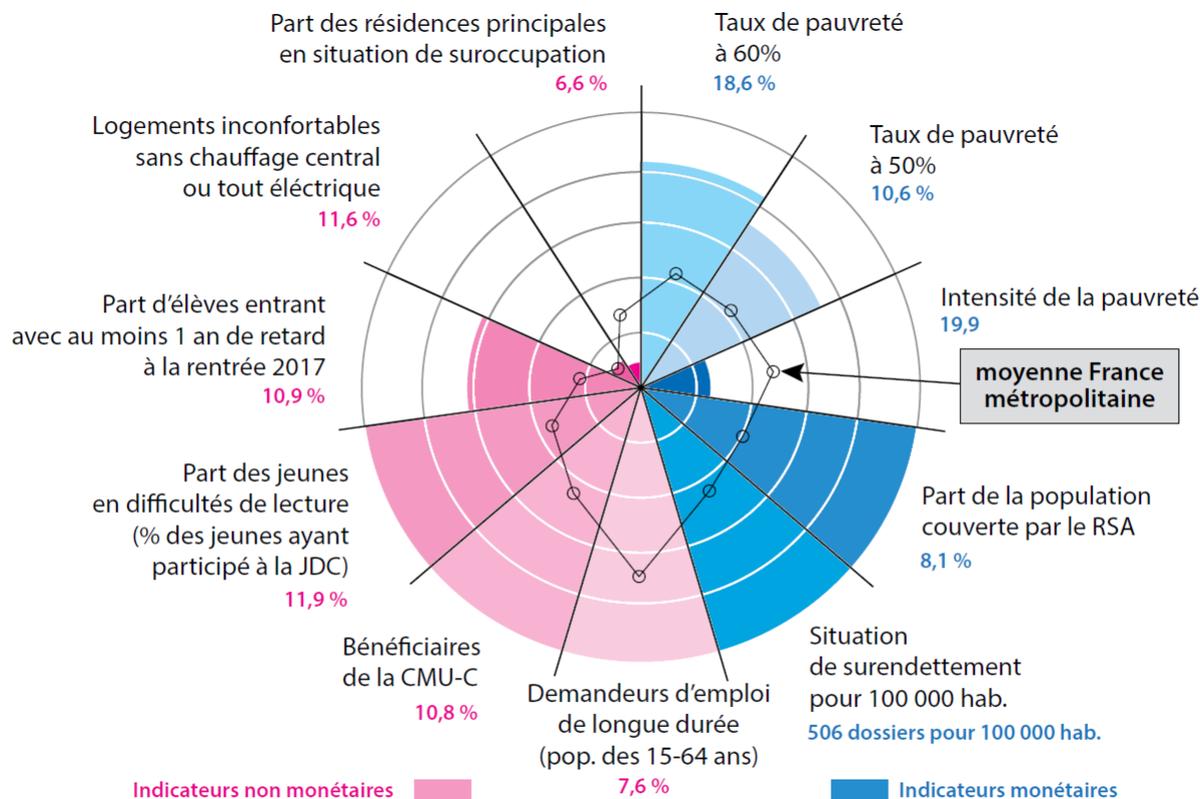
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET RICHESSE DES TERRITOIRES : ZOOM SUR LE BASSIN MINIER



DEVELOPPEMENT HUMAIN ET RICHESSES DES TERRITOIRES



LA GRANDE PAUVRETE EN HAUTS-DE-FRANCE : UN PHÉNOMÈNE MULTIDIMENSIONNEL

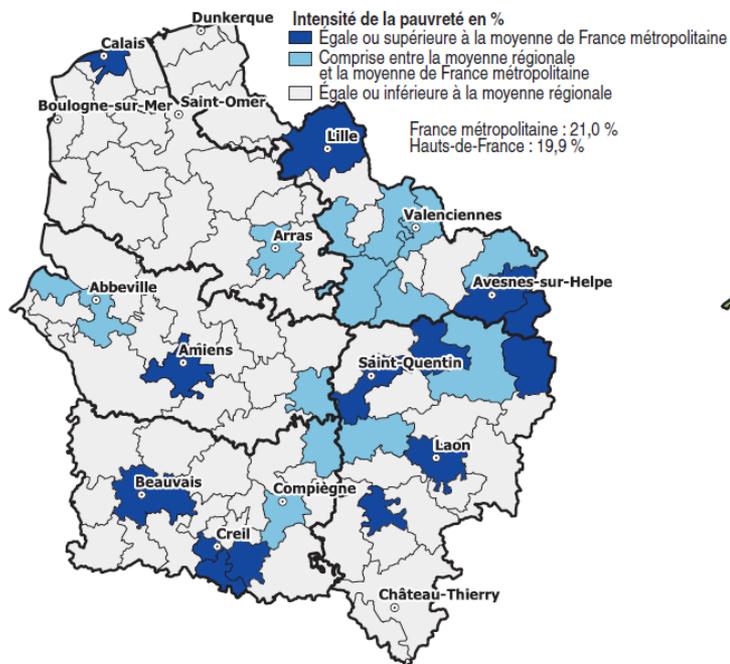


Pour chaque indicateur, la valeur pour les Hauts-de-France est indiquée à côté de son intitulé (les indicateurs monétaires sont en bleu, les indicateurs non monétaires en rose). Plus la surface relative à un indicateur est colorée, plus sa valeur est défavorable comparée aux autres régions métropolitaines. Source : calcul et infographie DPSP

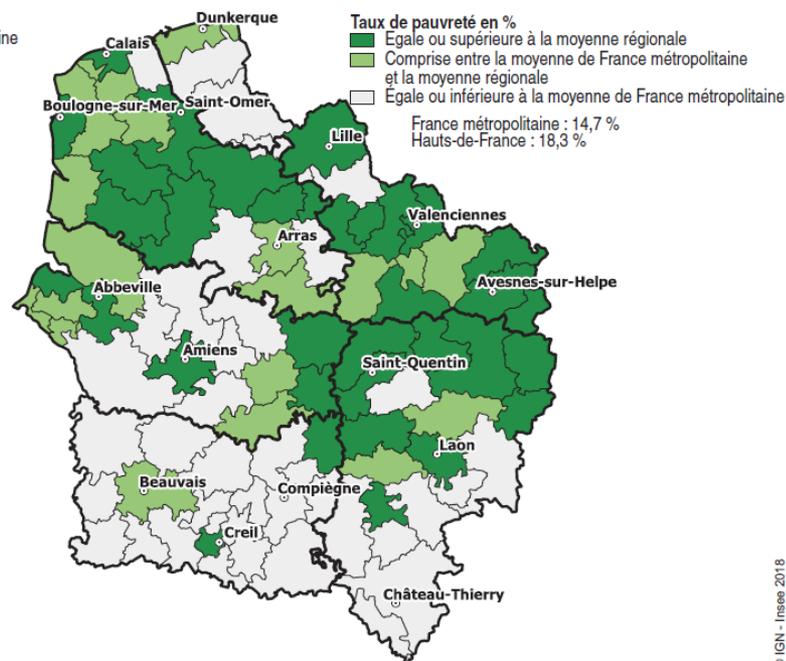
UNE INTENSITÉ DE LA PAUVRETÉ MODÉRÉE ILLUSTRÉE PAR LA SITUATION DU BASSIN MINIER

6 L'ex-bassin minier et le littoral, territoires de pauvreté élevée à l'intensité modérée

Intensité de la pauvreté par EPCI en 2014



Taux de pauvreté par EPCI en 2014

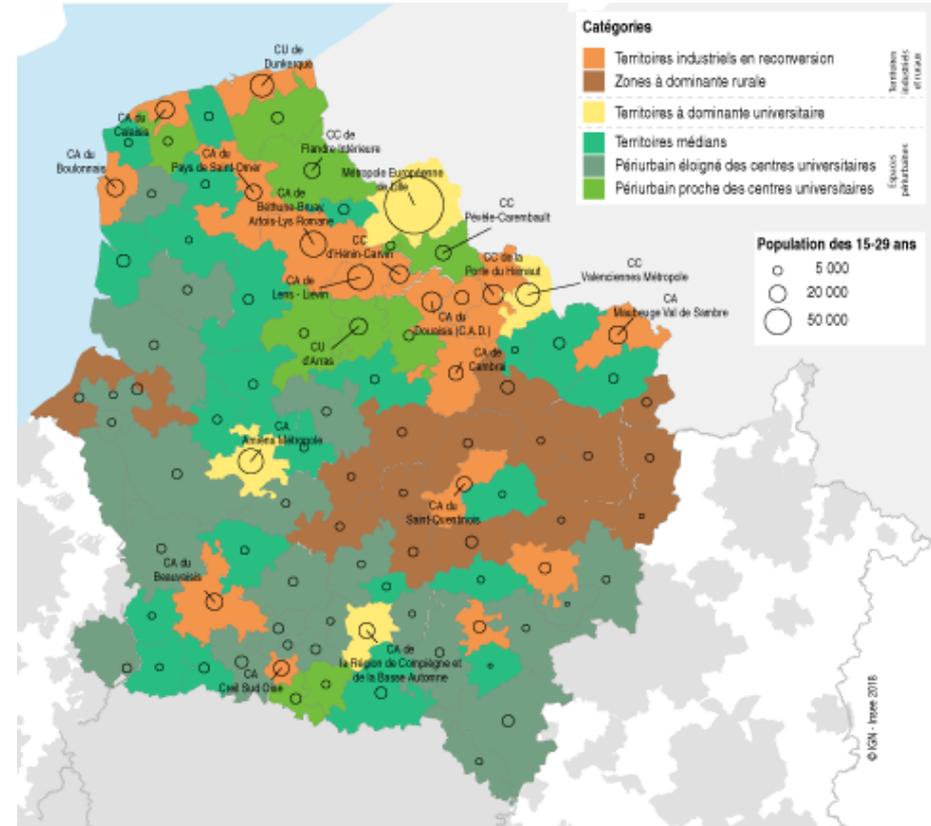
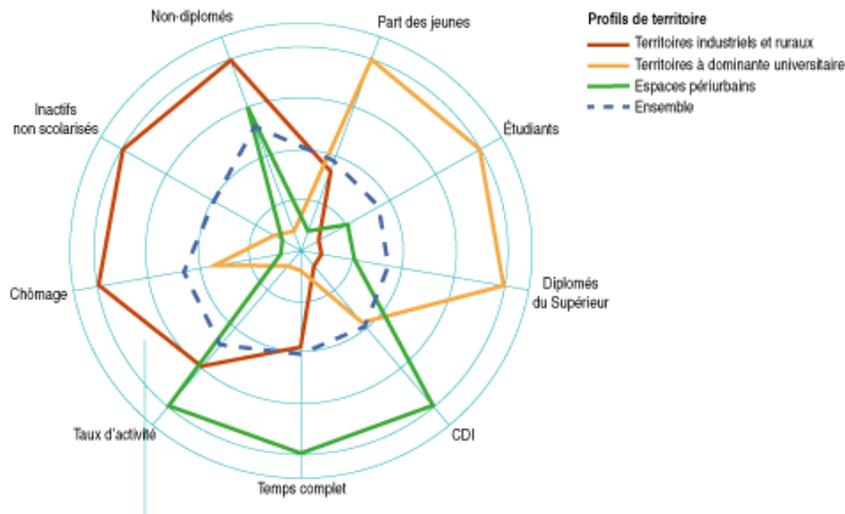
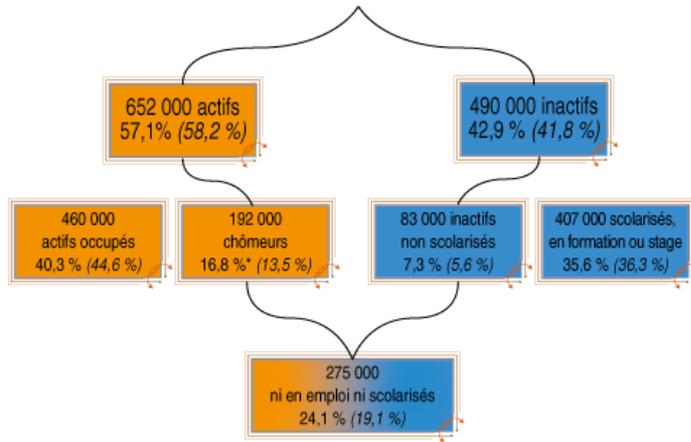


Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSofi) 2014.



UN FOCUS SUR LA SANTE SOCIALE DES JEUNES

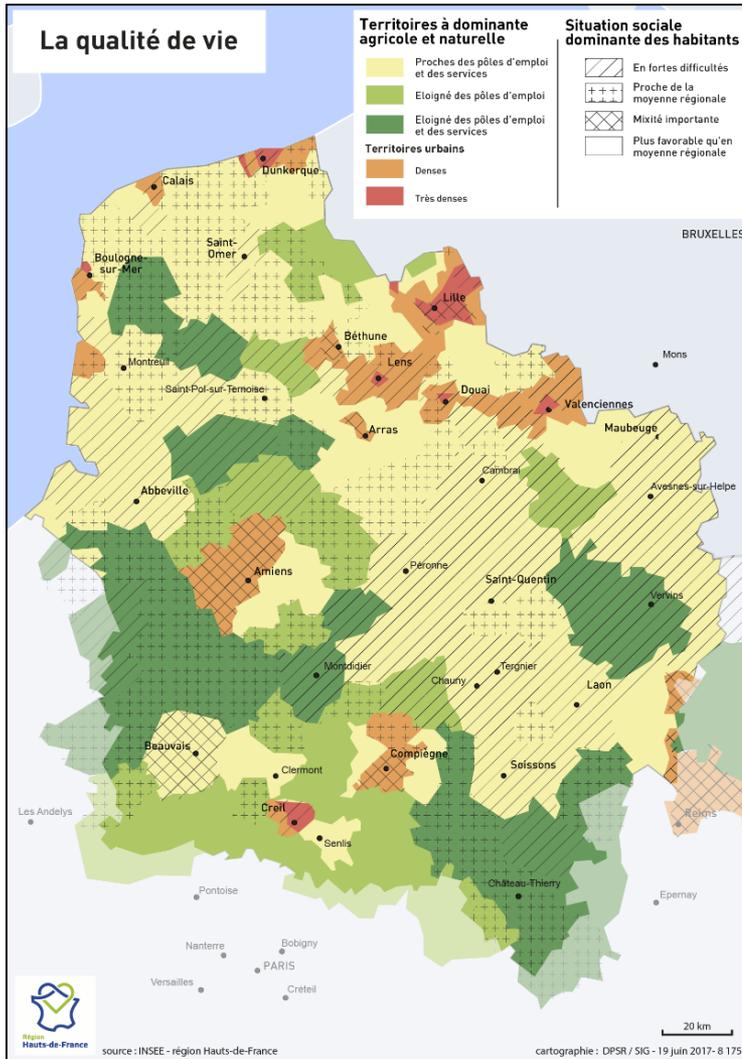
1 142 000 jeunes de 15-29 ans en Hauts de France en 2014



UN FOCUS SUR LA SANTE SOCIALE DES JEUNES : ZOOM SUR LE BASSIN MINIER

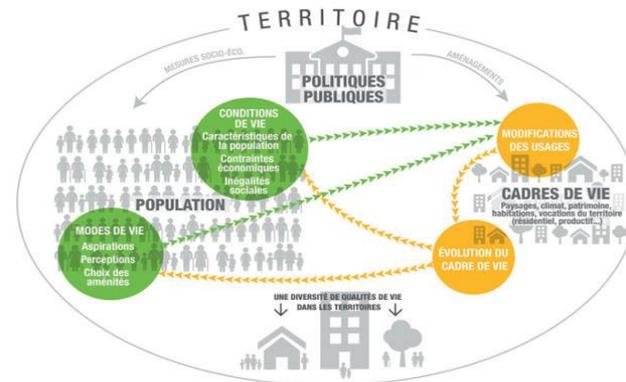
EPCI	Jeunes	Part En Emploi	Part Chômeurs	Part Inactifs Non Etudiants	Part Etudiants	Part Neet
CA de la Porte du Hainaut	29059	37,5	19,3	9,6	33,6	28,9
CC Osartis Marquion	6620	47,4	13,6	4,8	34,2	18,4
CA du Douaisis (C.A.D.)	28209	36,7	19,4	8,2	35,7	27,6
CC Cœur d'Ostrevent [C.C.C.O.]	13033	37,6	20,5	8,7	33,2	29,2
CA Valenciennes Métropole	39444	36,8	18,3	8,7	36,2	26,9
CA d'Hénin-Carvin	23248	40,3	19,7	9,1	30,8	28,8
CA de Lens - Liévin	46454	36	21,4	9,8	32,8	31,2
CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	49020	40,6	18,6	7,6	33,2	26,2

UNE TYPOLOGIE DU TERRITOIRE RÉGIONAL EN CINQ CADRES DE VIE CROISANT PAYSAGE ET ACCESSIBILITÉ AUX EMPLOIS ET AUX SERVICES



Enjeu de la mesure de la qualité de vie : appréhender de manière objective l'environnement des habitants, les conditions matérielles de leur vie quotidienne : morphologie du territoire, qualité des logements, accès aux services, temps de trajet pour aller travailler, offre de transport en commun

Ces facteurs déterminent le cadre de vie.



Les territoires de vie en milieu urbain

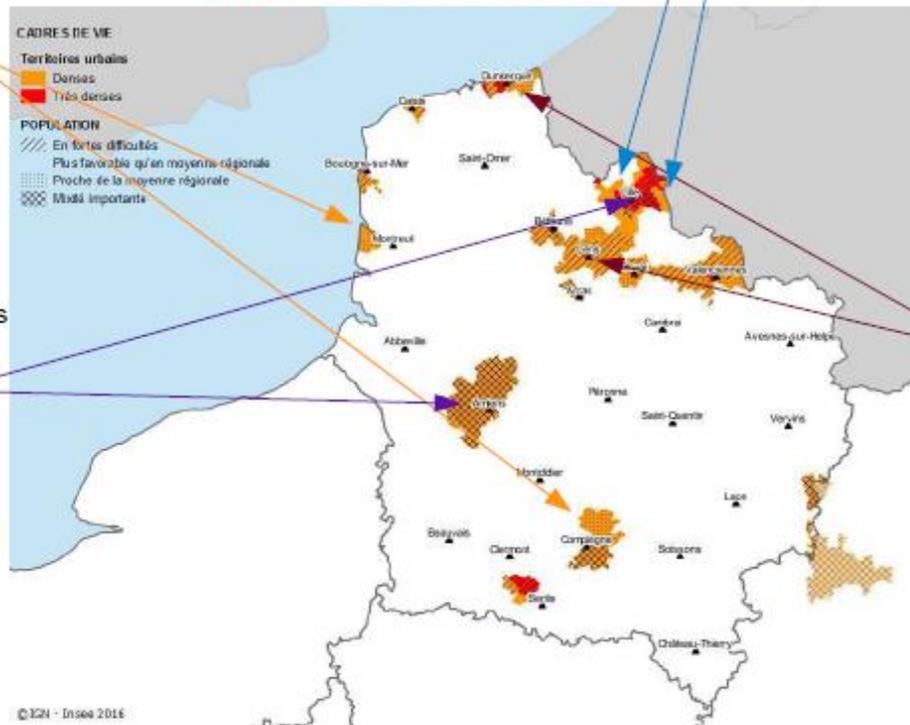
Quatre profils socio-démographiques dominants selon les territoires

Des territoires en situation sociale dans la moyenne régionale :
200 000 hab

Mixité sociale :
800 000 hab dans les cœurs urbains des agglomérations :

- des niveaux de vie très contrastés
- de nombreuses personnes seules (personnes âgées, familles monoparentales)
- une population plutôt diplômée

Des territoires où la situation est plutôt favorisée : 350 000 hab sur la métropole lilloise essentiellement



Des territoires connaissant des difficultés sociales importantes :
1,3 million d'hab.

- taux de pauvreté 26 %
- taux d'emploi inférieur de 8 points à la moyenne régionale
- 35% des jeunes ni en emploi ni en formation

La prise en compte de ces enjeux dans l'élaboration du SRADDET



UNE APPROCHE DE LA QUALITE DE VIE QUI A DEBOUCHE SUR UN PARTI PRIS STRATEGIQUE DU SRADDET

Parti pris 3

Un quotidien réinventé, s'appuyant sur de nouvelles proximités et sur une qualité de vie accrue

Compte tenu des enjeux et des besoins identifiés, la Région a défini un socle commun à la qualité de vie, gage du « bien-vivre en Hauts-de-France », qui comprend quatre volets complémentaires et interdépendants :

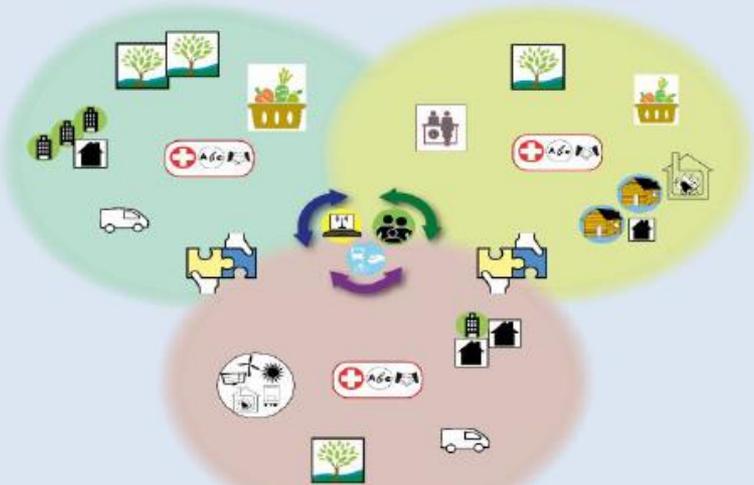
- Une accessibilité aux services améliorée, à travers un meilleur maillage des services dits « indispensables » et de nouveaux modes d'accès aux services
- Des logements de qualité intégrant la lutte contre la précarité énergétique
- Le développement de l'autonomie alimentaire
- Une offre de nature de qualité

Socle et outils de la qualité de vie des habitants des Hauts-de-France



Les différents territoires qui composent les Hauts-de-France sont interconnectés compte tenu de leurs fonctions et des mobilités inhérentes à leurs spécificités.

Des territoires au service du "bien-vivre" dans les Hauts-de-France



- | | | |
|------------------------------------|--|--|
| Espaces de vie | Interactions entre les territoires | Evolution des modes de vie |
| Services de l'Indispensable | Logements adaptés et transition énergétique | Nouveaux modes d'accès aux services |
| Santé | Immeuble | Permanence adaptée |
| Age | Pavillon | Itinérance |
| Emploi (composante service) | Quartier durable | Diffusion des usages numériques |
| Offre de nature | Boucle énergétique locale | Services mutualisés entre deux espaces |
| Espaces de nature | Lutte contre la précarité énergétique | Intermodalité |
| Autonomie alimentaire | | |
| Circuits de proximité | | |

Un quotidien réinventé, s'appuyant sur de nouvelles proximités et sur une qualité de vie accrue

Les fondements

Les partis pris 1 et 2 ont plusieurs incidences majeures sur le quotidien des habitants :

- Le développement des présences sur certains territoires peut d'une part impacter les marchés foncier et générer des conflits d'usages
- L'accès aux fonctions supérieures devrait s'améliorer avec le maillage des pôles d'envergure régionale.
- La compacité favorisant un meilleur équilibre habitat/emploi limitant les déplacements, les temps et conditions de déplacements devraient être améliorés
- La polarisation étant renforcée sur les bourgs-centres, l'offre de services de proximité devrait se maintenir ou se développer notamment au sein des ruralités
- Les territoires les plus en difficultés devraient être mieux intégrés aux dynamiques de développement régionales

Afin de garantir pleinement l'amélioration du quotidien des habitants, un triple défi se pose :

- **Garantir une accessibilité réelle aux services, quel que soit le territoire de résidence** : polariser ne suffit pas, on ne peut décréter l'implantation de services sur un territoire, ceux-ci étant de plus en plus contraints par des considérations économiques, de taille critique, etc..
- **Réduire globalement les coûts du quotidien**, liés au logement, aux déplacements... : il importe de garantir une offre de logements accessible financièrement, de réduire la facture énergétique...
- **Favoriser un cadre de vie harmonieux, apaisé et accueillant**



Conforter la proximité des services de l'indispensable : santé, emploi et connaissance

Favoriser le développement de nouvelles modalités d'accès aux services et de nouveaux usages des services

Développer une offre de logements de qualité, répondant aux besoins des parcours résidentiels et contribuer à la transition énergétique

Renforcer l'autonomie alimentaire, portée par les circuits de proximité

Intégrer l'offre de nature dans les principes d'aménagement pour améliorer la qualité de vie



Merci de votre attention

Pour en savoir plus :
<http://sraddet.participons.net/>

Contact :
Gregory.marlier@hautsdefrance.fr
(0)3 74 27 15 53